



UN HABITAT

HSP

UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

Journal

Vingt-deuxième session du Conseil d'administration
Nairobi, 30 mars-3 avril 2009

No. 5/2009 *

Vendredi 3 avril 2009

Programme des réunions

Vendredi 3 avril 2009

8 h 30 – 9 h 20	Cinquième réunion du Bureau – Salle CE-112 Présidée par le Président du Conseil
10 heures – 12 h 30	Comité plénier – Salle de conférence 2 Examen du : Rapport du Comité plénier Rapport du comité de rédaction
12 h 30 – 14 h 45	Levée de la séance
13 heures – 13 h 30	Conférence de presse – Salle de presse Conférence de presse de clôture avec le Président du Conseil d'administration et la Directrice exécutive d'ONU-Habitat.
15 heures – 18 heures	Plénière (Salle de conférence 2) Résumé du segment de haut niveau et du dialogue par le Président Projets de rapport de la plénière sur les points 1, 2, 3 et 4 Projets de rapport du Comité plénier Rapport sur les projets de résolution et l'ordre du jour : Point 8 de l'ordre du jour : Ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session du Conseil d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette session. Point 9 de l'ordre du jour : Questions diverses Point 10 de l'ordre du jour : Adoption du rapport de la session Point 11 de l'ordre du jour : Clôture de la session.

Colloques

Lundi 30 mars à vendredi 3 avril 2009

8 heures – 9 heures

Colloque des jeunes (Salle de conférence 6)

Colloque des organisations de la société civile (Salle de conférence 11)

Colloque des femmes (Salle de conférence 7)

Résumé des séances tenues le jeudi 2 avril 2009

Comité plénier

Le Comité plénier a repris ses travaux à 9 h 45, présidé par Mme Margita Fuchsová, Ambassadeur et représentante permanente de la République tchèque auprès d'ONU-Habitat, ainsi que vice-présidente de la vingt-deuxième session du Conseil d'administration, et il a conclu son examen du point 8 de l'ordre du jour : « Ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session du Conseil d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette session ». Il a levé la séance à 10 h 30 et la reprendra vendredi à 10 heures lorsqu'il examinera les rapports du Comité plénier et du Comité de rédaction.

Comité de rédaction

Le Comité de rédaction s'est réuni en sessions officielles le matin et l'après-midi. Il est parvenu à un accord sur les résolutions « Financement de logements abordables » (HSP/GC/22/CRP.2); « Promouvoir l'épanouissement des jeunes citoyens » (HSP/GC/22/CRP.4); « Gouvernance urbaine du Programme des Nations Unies pour les établissements humains » (HSP/GC/22/CRP.5); et « Lignes directrices internationales concernant l'accès aux services de base pour tous » (HSP/GC/22.CRP.8).

Après que le groupe de contact soit parvenu à un accord, le comité de rédaction s'est à nouveau réuni pour une courte session officielle à 21 h 15 et a approuvé officiellement le texte d'un projet de résolution sur les villes face au changement climatique (HSP/GC/22/CRP.3).

Manifestations parallèles

Cinq Ministres du logement (Namibie, Swaziland, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe) et de hauts responsables gouvernementaux (Malawi, Afrique du Sud) ont assisté à une réunion organisée par Shack Dwellers International. Le débat était axé sur la coopération entre les groupes organisés d'habitants des taudis faisant partie de Shack Dwellers International avec leurs gouvernements respectifs. Elle a mis en avant la coopération de groupes organisés d'habitants des taudis avec leurs gouvernements afin de trouver des solutions durables pour éliminer les bidonvilles. Il a été décidé de renforcer encore cette coopération entre les habitants organisés des taudis et leurs gouvernements lors de la conférence Shelter Africa qui se tiendra en Namibie du 3 au 5 juin 2009.

Une table ronde sur le thème « Microfinance pour l'eau et l'assainissement » - Une nouvelle approche » a été organisée dans la salle de conférence 3. Les participants comprenaient notamment M. K. Muralidharan de la National Housing Bank (Inde), M. Kulwant Singh de l'Association des municipalités et autorités en charge du développement (Inde) et M. Andre Dzikus et M. George Deikun d'ONU-Habitat. Des présentations ont été faites sur les initiatives d'ONU-Habitat dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et les expériences de la National Housing Bank dans le secteur de la microfinance du logement. Un débat a suivi entre les panélistes et les participants des pays ci-après : Afghanistan, Inde, Kenya, Maldives, République-Unie de Tanzanie et Ouganda.

Soixante-quinze personnes ont participé à la manifestation parallèle « Approche du logement fondée sur les droits et ses conséquences pour les activités d'ONU-Habitat dans le domaine du logement ». Lors de leurs présentations sur les objectifs, les réalisations et les défis du Programme des Nations Unies pour les droits au logement (UNHRP) et du Groupe consultatif sur les évictions forcées (GCEF), Rasmus Precht (Secrétariat du GCEF) et Malick Gaye (Membre du GCEF), ont souligné la nécessité d'établir des liens avec d'autres activités d'ONU-Habitat sur l'amélioration et la prévention des taudis ainsi que de mobiliser des ressources. Dans sa présentation liminaire, Urban Jonsson a expliqué l'approche du développement fondée sur les droits. La question n'est pas de savoir si les droits au logement doivent être intégrés aux activités d'ONU-Habitat, mais de savoir comment faire pour y parvenir, a-t-il déclaré.

Renseignements à l'usage des participants

Lieu

Les réunions se tiendront à l'Office des Nations Unies à Nairobi, United Nations Avenue, Gigiri (Nairobi).
Téléphone : (+254 20) 762 1234.

Réceptions

Les délégations qui souhaiteraient organiser des réceptions pourront être assistées par le secrétariat. Elles voudront bien s'adresser à M. N. Reece-Evans, salle M-229, poste 3134.

Inscription

Les participants sont priés de s'inscrire dès leur arrivée au bureau d'inscription situé au pavillon des visiteurs à l'entrée du complexe de l'ONU. Ce bureau sera ouvert le jeudi 26 mars 2009 de 14 heures à 18 heures, de 8 heures à 18 heures les autres jours et le vendredi 3 avril 2009 jusqu'à midi.

Badges

Des badges sont remis aux participants lors de leur inscription. Pour des raisons de sécurité, il est demandé à tous les représentants de porter leur badge en permanence.

Liste des participants

La liste provisoire des participants sera disponible au comptoir de distribution des documents à partir du mercredi 1^{er} avril 2009. Les participants sont priés de vérifier soigneusement les informations les concernant figurant sur la liste et de notifier toute correction éventuelle au bureau d'inscription.

Textes écrits des interventions

Les participants sont priés de remettre le texte écrit de leurs interventions au secrétariat pour le compte-rendu des réunions ainsi que pour communication aux interprètes et aux éditeurs.

Propositions

Les membres du Conseil d'administration désireux de présenter des propositions peuvent le faire en soumettant leurs projets sur support papier et, si possible, sur support électronique, au secrétaire du Conseil d'administration, M. R. Wichmann, bureau M-2, poste 3066, mël : Rolf.Wichmann@unhabitat.org.

Pouvoirs

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'administration (articles 15 et 16), il est demandé aux représentants de présenter leurs pouvoirs au bureau d'inscription avant la fin de la première séance de la session. Les pouvoirs seront examinés par le Bureau du Conseil d'administration et approuvés par ce dernier. Toute question concernant les pouvoirs doit être adressée au Secrétaire du Conseil d'administration, M. R. Wichmann, bureau M-2, poste 3066, mël : Rolf.Wichmann@unhabitat.org.

Inscription des ONG et autres services

Les ONG sont priées de s'inscrire au Bureau d'inscription réservé aux ONG, situé au Pavillon des visiteurs. L'inscription commencera le jeudi 26 mars de 14 heures à 18 heures et se poursuivra jusqu'au jeudi 2 avril à midi. Pour tous renseignements, les ONG devront s'adresser au Bureau de la société civile ou à l'Attaché de liaison auprès des ONG, M. A. Krishnan (bureau N-1, poste 3870, mël : Anantha.Krishnan@unhabitat.org). Seules les ONG accréditées pourront participer à la session du Conseil d'administration.

Inscription des médias et autres services

Les Correspondants qui sont déjà en possession d'une carte d'identité ONU valide pour Nairobi ou pour New York n'auront pas besoin d'accréditation supplémentaire pour la session. Tous les autres représentants des médias auront besoin de se faire accréditer auprès de l'ONU. Pour ce faire, il leur faudra présenter une lettre de leur rédacteur en chef, une pièce d'identité valide (carte de presse, carte d'identité de leur employeur, permis de conduire, passeport, etc.) et fournir la preuve de leur affiliation à un organe d'information. Ces documents devront être présentés lors de l'inscription au Pavillon des visiteurs.

Pour s'accréditer en ligne, on visitera le site www.unicnairobi.org en cliquant sur « media accreditation ». Un comptoir d'inscription des organes d'information sera placé au Pavillon des visiteurs, à l'entrée du complexe.

Conférences de presse

Le Centre des médias situé à l'étage supérieur de la bibliothèque sera ouvert pendant les heures de réunion. Pour tous renseignements sur la presse et pour savoir comment organiser des conférences de presse et des entrevues avec les représentants auprès du Conseil d'administration, prendre contact par mél. (HABITAT.press@unhabitat.org) ou s'adresser à M. Sharad Shankardass, bureau N-125, poste 3153, numéro de portable : (+254) (0) 733 760 332, mél : Sharad.Shankardass@unhabitat.org ou à Mme Zahra Hassan, bureau N-131B, poste 3151, numéro de portable : (+254) (0) 724 857 186, mél : Zahra.Hassan@unhabitat.org.

Projection de vidéos

Les représentants souhaitant projeter des vidéos ou se procurer des exemplaires des vidéos d'ONU-Habitat voudront bien contacter M. G. Katani, étage inférieur de la bibliothèque, poste 2261, mél : Gift.Katani@unhabitat.org.

Réunions des groupes régionaux

Les salles de réunions ci-après ont été attribuées aux réunions des groupes régionaux de lundi à vendredi de 8 heures à 9 h 30.

Groupe des Etats d'Afrique	Salle de conférence 9 (sur le toit)
Groupe des Etats d'Asie et du Pacifique	Salle de conférence 8
Groupe des Etats d'Europe centrale et orientale	Salle de conférence 5
Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes	Salle de conférence 14 (Sur le toit)
Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats	Salle de conférence 10 (Sur le toit)
Groupe des 77 et de la Chine	Salle de conférence 9 (Sur le toit)

Autres réunions de groupes

Union européenne	Salle de réunion de l'UNESCO (Salle C 226)
Japon, Etats-Unis d'Amérique, Canada, Australie et Nouvelle Zélande (JUSCANZ)	Salle de conférence 13 (sur le toit) Lundi à vendredi, 8 heures – 9 h 30.
Organisations de la société civile	Salle de conférence 11 (sur le toit)

Autres salles et bureaux réservés

Président du Conseil d'administration	CE 112 (derrière la salle de conférence 2)
Secrétaire du Président du Conseil d'administration	CE 111 (derrière la salle de conférence 2)
Rapporteur	CE 110 (derrière la salle de conférence 2)
Centre de la presse et des médias	Etage supérieur de la bibliothèque
Salle réservée aux conférences de presse	Etage inférieur de la bibliothèque
Salle de prière ou de méditation	CW-107 (derrière le Salon des délégués)
Services de conférence de l'ONUN	Bâtiments R et S (rez-de-chaussée)

Réservation des salles de réunion

Les groupes régionaux peuvent disposer des salles de réunion tous les jours avant 9 h 30. En raison des réunions des divers groupes de rédaction et des manifestations parallèles, la disponibilité des différentes salles à l'heure du déjeuner et après les séances officielles devra être confirmée quotidiennement auprès de M. F. Vasquez, salle R-109, poste 3134, ou Mme C. Langendorf, salle R-103, poste 3324.

Interprétation

Des services d'interprétation simultanée sont fournis pour les réunions officielles de la plénière du Comité plénier dans les langues suivantes : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Aucun service d'interprétation ne sera fourni aux groupes régionaux et autres groupes.

Attribution des sièges

Un schéma indiquant l'attribution des sièges pour les séances plénières et les réunions du Comité plénier figure ci-joint pour information.

Horaires des séances

Les séances se tiendront de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 18 heures sauf le jour d'ouverture de la session, le lundi 30 mars 2009 où les séances auront lieu de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, lors de la session du Dialogue le mercredi 1^{er} avril, où elles auront lieu de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30, et le vendredi 3 avril 2009 où elles auront lieu de 10 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 18 heures. Le programme quotidien pourra être consulté sur le tableau d'affichage de l'Office des Nations Unies à Nairobi et il paraîtra en outre dans le Journal.

Documentation

Les documents officiels du Conseil d'administration seront disponibles au Comptoir de distribution des documents à partir de 10 heures le samedi 28 mars 2009. Le Comptoir de distribution des documents sera ouvert pendant toute la durée de la session, de 8 heures à 18 h 30. Les documents à caractère non officiel ainsi que les documents d'information seront disposés sur des tables dans les couloirs adjacents aux salles de conférence 1 et 2.

Documentation des précédentes sessions du Conseil d'administration

Les délégations désireuses de se procurer des documents se rapportant à de précédentes sessions du Conseil d'administration ou d'autres documents de l'ONU pourront s'adresser à la bibliothèque ou appeler les préposés au Comptoir des références : Mme S. Muthoka, étage inférieur de la bibliothèque, poste 1017, M. D. Mukangura, bureau N-135B, poste 1214 et M. J. Gichuki, bureau N-135A, poste 3043.

Distribution des documents aux représentants

Les participants sont priés d'informer le secrétariat du nombre d'exemplaires requis par leur délégation en remplissant le formulaire prévu à cet effet, qui leur sera remis au Comptoir de distribution des documents de l'ONUN.

Distribution des déclarations et d'autres documents des délégations

Le texte des déclarations doit impérativement être communiqué à l'avance au secrétariat. 17 exemplaires doivent être remis au Fonctionnaire des conférences, dans la salle de réunion, pour communication aux interprètes, aux traducteurs et aux éditeurs. Les délégations souhaitant que le texte des déclarations de leurs représentants soit distribué à tous les participants sont priées d'en remettre 150 exemplaires au Fonctionnaire des conférences.

Les délégations souhaitant distribuer d'autres documents (monographies, rapports nationaux, etc.) doivent en remettre au moins 200 exemplaires à Mme S. Ragoss, bureau M-211A, poste 3017.

Journal

Le Journal sera publié quotidiennement pendant toute la durée de la session. Toute délégation désireuse de faire paraître un avis dans le *Journal* est priée de contacter M. R. Rollnick, salle N-123, poste 3988, mël : Roman.Rollnick@unhabitat.org ou Mme C. Gaceru, salle N-130A, poste 4532, mël : caroline.gacheru@unhabitat.org.

Exposition

Les expositions seront installées dans le Hall d'entrée, aux deux étages. Les exposants doivent contacter M. V. Mgendi, salle N-128, poste 3397. Les demandes seront examinées par ordre d'arrivée. Pour le dédouanement du matériel d'exposition, les exposants voudront bien s'adresser au Commissaire en douane engagé par l'ONUN : Global Freight, poste 4756. Le parking situé en face de l'économat sera mis à la disposition des exposants les 26 et 27 mars 2009, pour qu'ils puissent déposer leur matériel, et le 4 avril pour qu'ils puissent le reprendre. Les exposants désireux de livrer et de reprendre leur matériel doivent utiliser l'entrée de service et devront faire connaître à l'avance

le nom des livreurs ainsi que le numéro des plaques minéralogiques des véhicules de livraison qui entreront sur le complexe.

Liste des orateurs

Les participants qui souhaitent prendre la parole lors du débat général en séance plénière sont priés de se faire connaître au secrétariat en s'adressant à Mme R. Kottonya, bureau M-206, poste 4690. Chaque délégation ne pourra faire qu'une seule intervention d'une durée maximale de cinq minutes. Il ne sera pas dérogé à cette règle. Pour l'établissement de la liste des orateurs du segment de haut niveau, l'ordre de préséance sera le suivant : ministres et ministres adjoints, autres chefs de délégation gouvernementale, représentants des autorités locales et partenaires associés au Programme pour l'habitat.

Les représentants souhaitant s'inscrire sur la liste des orateurs pour les débats sur des thèmes particuliers au sein du Comité plénier sont priés de s'adresser au Secrétaire du Comité, M. M. Halfani, bureau P-313, poste 4723.

Réunions bilatérales avec la Directrice exécutive

Les délégations souhaitant rencontrer la Directrice exécutive sont priées de s'adresser à son assistante, Mme. R. Kalaule, bureau M-305, poste 5002, ou Mme T. Mwaisaka, bureau M-305, poste 5003.

Transport

Les délégations seront attendues à l'aéroport par du personnel d'ONU-Habitat qui les aidera à accomplir leurs formalités d'entrée au Kenya. Deux compagnies de transport, Glory Tours et Travel Ltd., ont été engagées pour assurer le transport dont le coût devra être acquitté par les délégations. Leurs tarifs sont les suivants :

De l'aéroport jusqu'à l'hôtel en taxi	Tarifs en shillings kényans	Tarifs en dollars des Etats-Unis
Hôtel dans Nairobi	1 500	20
Hôtel dans la zone Runda/Muthaiga	2 000	25
Transport en taxi de Gigiri jusqu'aux hôtels en ville	1 500	11
Transport en taxi de Gigiri jusqu'aux hôtels dans la zone Runda/Muthaiga	500	7
Location à la journée d'une Mercedes-Benz avec chauffeur	20 000 dans les limites de la ville de Nairobi	190

Parking

Pendant toute la durée de la vingt-deuxième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, l'accès au complexe de Gigiri restera ouvert à tous les véhicules et chauffeurs officiels des Ambassades. Les Ambassades utilisant des véhicules dépourvus de plaques diplomatiques devront communiquer au Bureau de la sécurité de l'ONUN tous les renseignements nécessaires concernant le véhicule et le chauffeur (Fax : (+254 20) 762 3939), à l'attention de M. J. Mkunde, bureau G-223, poste 4534, mél : joram.mkunde@unon.org.

Les véhicules utilisés par les Ambassades devront obligatoirement être garés au parking réservé aux délégués. Le nombre des places de parking étant limité sur le complexe, les chauffeurs des véhicules des Ambassades dépourvus de plaques diplomatiques devront se contenter de déposer leurs passagers et de passer ensuite les reprendre. Ces véhicules devront quitter le complexe aussitôt après.

SERVICES A LA DISPOSITION DES DELEGATIONS

Café Internet Un accès gratuit à l'Internet sera assuré au café Internet, à l'étage supérieur en face de l'agence de voyage. Un accès sans fil à l'Internet sera disponible à l'étage inférieur ainsi qu'à l'étage supérieur, dans et à proximité des salles de conférence, les salons et les salles de réunion.

Ecrans de télévision Des écrans de télévision disposés aux étages supérieur et inférieur permettront de suivre les débats des séances publiques se déroulant dans les Salles de conférence 1 et 2, ainsi que les conférences de presse.

Centre de services Le Centre de services, situé à l'étage inférieur, en face du rez-de-chaussée de la bibliothèque, fournira aux délégations, contre paiement, les services ci-après : photocopies en petit nombre, traitement de textes, téléphone et télécopie.

Services de vidéoconférence : des services de vidéoconférence sont disponibles au centre de conférence. Pour toute réservation, veuillez contacter M. F. Gichomo, poste 3081.

Boutique cadeaux La boutique cadeaux d'ONU-Habitat, située au niveau supérieur près du Hall d'entrée, sera ouverte de 9 heures à 17 heures, les jours ouvrables. On pourra s'y procurer des publications et des souvenirs d'ONU-Habitat, y compris des articles cadeaux de fabrication locale.

Economat L'accès à la boutique hors taxe de l'ONU sera accordé à tous les chefs et chefs adjoints des délégations gouvernementales, d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales accréditées. La carte d'accès à l'économat sera délivrée par le Bureau d'inscription. L'économat, situé au niveau inférieur, sera ouvert chaque jour ouvrable de 9 heures à 17 heures et le samedi de 9 heures à 16 heures. Pour tout achat en grande quantité, en particulier de boissons alcoolisées, une lettre devra être présentée au Chef des opérations commerciales de l'Office des Nations Unies à Nairobi, M. Stephen Stannah, bureau G-213, poste 4569.

Réservation de chambres d'hôtel, navette et transport des délégués

Les participants sont priés de faire leurs propres réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés à Nairobi, précisant les tarifs et les services fournis (y compris la navette entre l'aéroport et l'hôtel) peut être consultée sur le site Internet d'ONU-Habitat : www.unhabitat.org/gc22.

Agences de voyage Les agences de voyage des Nations Unies sont présentes à l'étage supérieur (Express Travel) et à l'étage inférieur près de la Kenya Commercial Bank (BCD Travel Agency). Ces deux agences sont ouvertes de 9 heures à 17 heures pour toutes les réservations concernant les voyages locaux et internationaux, y compris les excursions et les Safari.

Le Superviseur du Groupe de voyage de l'ONUN, M. P. Ikiara (poste 3841, mël : patrick.ikiara@unon.org) sera également à la disposition des délégués pour leur prêter assistance et répondre à leur requête.

Soins médicaux Un service de premiers secours sera assuré et un médecin pourra être appelé en cas de nécessité. Une infirmière sera de service pendant les heures de réunion, bureau F-109, poste 2267/8). Une ambulance sera disponible 24 heures sur 24.

Services postaux Le Bureau de poste, qui offre des services de télégramme, télex, télécopie et téléphonie internationale, sera ouvert tous les jours de 8 h 30 à 17 heures, sauf le samedi et le dimanche. Des cabines téléphoniques installées à l'intérieur du Bureau de poste sont accessibles pendant les heures de service ; les communications doivent être réglées en espèces au comptoir. Les cabines situées à l'extérieur sont accessibles 24 heures sur 24 et fonctionnent à l'aide d'une carte de téléphone que l'on peut acheter au Bureau de poste.

Services de messagerie express Le bureau de DHL est ouvert de 8 heures à 17 heures tous les jours, sauf le samedi et le dimanche. Il est situé au niveau inférieur, à l'intérieur du Bureau de poste qui jouxte la Kenya Commercial Bank. Le bureau de DHL peut être contacté aux numéros suivants : poste 2579 ou 2580.

Appels téléphoniques Les délégués sont priés de s'abstenir de se servir des téléphones disposés au Bureau d'inscription, qui sont strictement réservés au personnel du secrétariat. Pour appeler un numéro en ville, ils pourront utiliser les cabines téléphoniques situées à proximité du Bureau de poste ou les téléphones du Centre de services.

Banques La Kenya Commercial Bank, située à l'étage inférieur, est ouverte de 9 heures à 16 heures pendant les jours ouvrables.

Services de restauration Trois traiteurs attitrés assurent la restauration sur le complexe de l'ONU et proposent des repas, des snacks, et des boissons chaudes ou froides. Ils peuvent aussi organiser les services de restauration pour des réunions, des dîners ou des réceptions privées.

Café Royale

Personne à contacter : Amina

Emplacement : Hall d'entrée, restaurant principal

Horaires : 7 heures à 21 heures, tous les jours. (Cafétéria, 24 heures)

Déjeuner buffet. Jiko La Mama, cuisine locale, poulet, bœuf, poisson, barbecue et frites. La Cucina, pizzas, pâtes, cuisine traditionnelle française, allemande, britannique. Flash in the Pan, cuisine indienne, végétarienne, chinoise, mongole, cuisine orientale, soupes, snacks, salades composées, jus de fruits frais, fruits frais, yaourts, boissons chaudes et froides.

Poste : 2463, portable : (+ 254) (0)735 564 547

Mél : cafe.royale@unon.org

Caz Creole

Personne à contacter : Monique

Emplacement : Ancienne cafétéria

Horaires : 7 heures à 18 heures, tous les jours

Buffet continental les lundi, mercredi et vendredi. Barbecue et buffet de salades les mardi et jeudi. Choix de sandwichs préparés sur place (baguette ou pain grillé). Pâtisseries et gâteaux, soupes, buffet de crudités, salades de fruits et yaourts, boissons chaudes et froides.

Poste 2647, portable : (+ 254) (0) 737 152 100

Savanna – Salon-brasserie

Personne à contacter : Manoj

Emplacement : Centre de loisirs

Horaires : 7 heures à 20 heures, tous les jours

Petit déjeuner, snacks, encas, salades végétariennes et non végétariennes, sandwichs, burgers, soupes, assortiment de plats et desserts. Cafés, jus frais, smoothies et milkshakes.

Tél. : (+254 20) 7621503/250 9764, portable : (+ 254) (0) 736 660 909

Lignes téléphoniques directes du Secrétariat du Conseil d'administration.

Tél. : (+254 20) 762 3066/(+254) (0) 724 417 051 Rolf Wichmann (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Tél. : (+254 20) 762 3067/(+254) (0) 713 601 237 Mariam Yunusa (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Tél. : (+254 20) 762 3017/(+254) (0) 722 485 614 Silvia Ragoss (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Tél. : (+254 20) 762 3127/(+254) (0) 722 789 078 Sukhjinder Bassan (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Tél. : (+254 20) 762 4690/(+254) (0) 720 904 680 Rosebella Kottonya (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Tél. : (+254 20) 762 3179/(+254) (0) 722 515 160 Mary Oyiolo (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Tél. : (+254 20) 762 3903/(+254) (0) 725 339 535 Grancia Ndiwaita (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Tél. : (+254 20) 762 3132/(+254) (0) 722 336 586 Emmanuel Bugoye (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Pour prendre rendez-vous avec la Directrice exécutive.

Tél. : (+254 20) 762 5002/(+254) (0) 723 343 446 Rhoda Kalaule (Télécopie : (+254 20) 762 3919)

Tél. : (+254 20) 762 5003/(+254) (0) 733 993 747 Theresa Mwaisaka (Télécopie : (+254 20) 762 3919)

Agent pour l'aéroport

Tél. : (+254 20) 762 4600/(+254) (0) 720 999 783 Joseph Igbiniedion (Télécopie : (+254 20) 762 4175)

Sécurité

Tél. : +254 20 762 6666 UNON Security (Télécopie : (+254 20) 762 3939 pour communiquer les renseignements concernant les véhicules et les chauffeurs)

Inscription des délégués

Mme Maria Fernandes (Tél. : (+254 20) 762 3382 ; télécopie : (+254 20) 762 3930)

Mme Esther Naibei (Tél. : (+254 20) 762 3900 ; télécopie : (+254 20) 762 4881)